

qui pourraient servir à donner suite aux projets du Livre blanc de 1945.

Si, à la suite du rapport de la Commission Gordon, nous découvrons que la canalisation du gaz naturel vers la province de Québec doit signifier la ruine de l'industrie minière de la Nouvelle-Écosse, il incombera au gouvernement fédéral, de même qu'au gouvernement provincial, d'examiner les régions atteintes et de décider s'il est possible de trouver des capitaux à aventurer dans ces régions et de remplacer cette industrie par une autre qui sera fondée sur les ressources de ces mêmes régions. Les ressources ne manquent pas en Nouvelle-Écosse. Il ne serait pas difficile d'y établir une bonne industrie du ciment, dont le besoin se fait grandement sentir. Il ne faudrait pas placer beaucoup de deniers publics pour y établir une industrie qui s'amortirait d'elle-même. Tous les ingrédients nécessaires à la fabrication du ciment peuvent se trouver dès maintenant dans cette province. Personne n'y est jamais allé avec le capital nécessaire à l'aménagement de cette industrie tout simplement parce que *Canada Cement* détient un monopole. Chaque fois qu'il y a un nouvel élan dans la construction, surtout celui que nous avons eu après la guerre, le ciment nous arrive en contrebande des États-Unis au prix de \$1.25 le sac plus cher que ne nous coûterait le ciment canadien si nous pouvions en obtenir.

Si les gouvernements fédéral et provinciaux avaient une caisse de placement public, il y aurait moyen de mettre en valeur les ressources dont je parle. Les ressources ne manquent pas dans les provinces Maritimes, et il ne devrait guère y avoir de difficulté à trouver des débouchés pour les matériaux qui ne demandent qu'à être mis en exploitation. S'il n'y a pas moyen de procéder à cette mise en exploitation grâce à du capital public ou à du capital privé, il ne reste plus qu'à faire comme le ministre du Travail (M. Gregg), enseigner de nouveaux métiers à nos habitants qui sont encore assez jeunes, ou les déplacer vers d'autres régions du pays où ils peuvent trouver du travail. Telle est la prochaine mesure à prendre.

Si nous pouvons faire venir des gens d'Europe et leur procurer du travail, il me semble que la première responsabilité du Gouvernement serait de veiller à ce que les gens qui sont aptes à travailler aient un emploi avant de faire venir qui que soit d'ailleurs. Je ne m'oppose pas à l'immigration car je ne pense pas que nous parvenions à utiliser toutes les ressources de notre pays tant que nous n'aurons pas une population beaucoup plus nombreuse. Nous avons nos deux réseaux ferroviaires et nos lignes aériennes. Nos moyens de transport sont assez

poussés pour satisfaire aux besoins de 50 à 60 millions de personnes, mais notre première responsabilité est de veiller à répondre aux besoins des nôtres.

Il y a deux ans, bien des gens ont quitté le Canada pour la Nouvelle-Zélande, faute d'emploi au Canada. Le service national de placement distribue de belles circulaires disant qu'il y a des emplois en Nouvelle-Zélande, avec logement et le reste compris. Il est vrai que ce pays a aujourd'hui un gouvernement de coalition qui tente de s'accrocher à l'entreprise privée. Arrivés en Nouvelle-Zélande, ces hommes ont constaté que les contrats étaient loin d'être observés. Ils sont pris là et parlent d'actionner les gens qui les ont amenés dans le pays, en alléguant qu'on leur a présenté les choses sous un faux jour. J'entends en discuter avec le ministre du Travail et peut-être le ministre de l'Immigration, lors de l'examen de leurs crédits. Ces hommes étaient assez courageux pour consentir à quitter le continent nord-américain et se rendre travailler en Nouvelle-Zélande alors qu'ils auraient dû pouvoir trouver un emploi au Canada.

Je crois que la solution est simple: créer un fonds public. Dans tous les ministères, il y a du personnel qui pourrait s'occuper de ce problème, des points de vue économique, social et commercial. On n'a qu'à utiliser les rouages qui existent à cette fin. On sait toujours cinq ou six ans d'avance qu'un problème va surgir et l'on peut créer les moyens propres à y remédier avant que les gens soient jetés sur le pavé et que le désordre règne partout. L'objet de ma résolution est de rappeler au gouvernement qu'il ne s'agit pas d'un problème qui se dessine, comme le donne à entendre le Livre blanc. Nous avons les rouages voulus pour nous occuper de toute industrie qui compte sur des ressources équitables, comme l'extraction de l'or, de la houille, de la métallurgie et les autres. Dans toutes les régions du Canada il y a des villes et villages abandonnés, d'anciens centres miniers autrefois prospères. Les gens qui avaient placé toutes leurs économies y ont perdu leur argent et leurs illusions.

Cela n'entraînerait aucune modification de notre armature sociale, mais simplement l'application d'un programme de l'État. Notre groupe est prêt à collaborer à une telle entreprise. Bien des gens pensent que la C.C.F. veut s'emparer de toutes les fermes et magasins mais, depuis que j'en fais partie, la C.C.F. a pour programme de soutenir l'entreprise privée lorsqu'elle peut servir l'intérêt collectif. C'est ainsi qu'il faut agir. Toutefois, tout ce qui domine la vie de la collectivité à la façon des ressources naturelles, devrait être organisé de manière à laisser à la collectivité son mot à dire dans l'administration.